

Groupe « Valoriser le cadre bâti & le patrimoine de la Commune »

Présentation à la CLDR du 18 mai 2010

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

- Equipe de travail
- Vision et axes de l'étude
- Démarche
- Conclusions/Résultats

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

■ Equipe de travail (aidée par Carine Pallant)

Basiaux Philippe	Bodart Jean-Pol
Boodts Guy	Custinne Mar
de Witte Charles-Henri	de Witte Raphaël
Dekkers Claude	Elias Daniel
Evrard Patrick	Gerain Albert
Gerard Christiane	Le Hardy de Beaulieu Bernard
Libois Marie-France	Pestiaux Stephane
Schimp Bruno	Serruys-Bernard Martie-Agnès

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

■ Vision

- Que sera l'entité dans 10 ans
- Comment évoluera le bâti à Yvoir
- Nous devons penser « entité » plutôt que village

■ Axes de l'étude

- Centres de vie de chaque village
- Centres ou zones habitées à protéger
- Patrimoine « dispersé »

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

■ Démarche

■ Quatre réunions

- Définition de la vision
- Recherche des centres de vie
- Positionnement des centres de vie et des zones à protéger
- Recherche du patrimoine « dispersé » de l'entité

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

■ Conclusions

- Yvoir ne doit pas devenir une cité dortoir
 - Regrouper les nouvelles constructions à proximité des zones déjà construites (pas de dispersion mais respect de la structure villageoise)
 - Respecter le caractère « condruzien » des villages du plateau et le caractère « mosan » des villages de la vallée
 - Respecter le caractère des « cœurs anciens » du point de vue
 - Volumes construits
 - Apparence (couleur des murs)
 - Architecture de ces nouvelles maisons
- Créer pour cela un RCU adapté ou une charte

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

- Revitalisation des centres de vie (convivialité)
 - Localiser ces centres par village
 - Démarche commune basée sur une liste de critères objectifs (11)
 - Conclusions : un tableau par village reprenant
 - Critères choisis
 - Localisation
 - Actions à y mener
- Le résultat serait un projet de revitalisation de ces centres (bancs, éclairage, décoration, sécurité,...)

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

- Centres historiques et zones à protéger
 - Localiser ces centres/zones
 - Ces zones sont d'un haut intérêt touristique qui est un moteur d'emploi dans l'entité mais aussi intéressantes pour la convivialité
 - Démarche commune basée également sur des critères
 - Conclusions : un tableau par village reprenant
 - Critères
 - Localisation
 - Actions
- Résultats :
 - RCU ou charte pour protéger l'habitat de ces zones (RGSB+)
 - Aménagements (promenades, circulation adaptée, signalétique)
 - Projets de restaurations si nécessaire

Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

- Patrimoine « dispersé »
 - Ce type de patrimoine foisonne dans l'entité
 - Un inventaire est nécessaire
 - Une liste des types de « sites ou patrimoines remarquables » est établie (châteaux,églises,potales,murs,...)
 - Suivant cette liste un tableau reprenant les sites est déjà proposé (mardaga,Brillot,...)
 - Il faut ensuite opérer un choix suivant le concept « site à mettre en valeur » et qui donnerait un caractère particulier à l'entité aussi bien pour les touristes que pour les résidents.

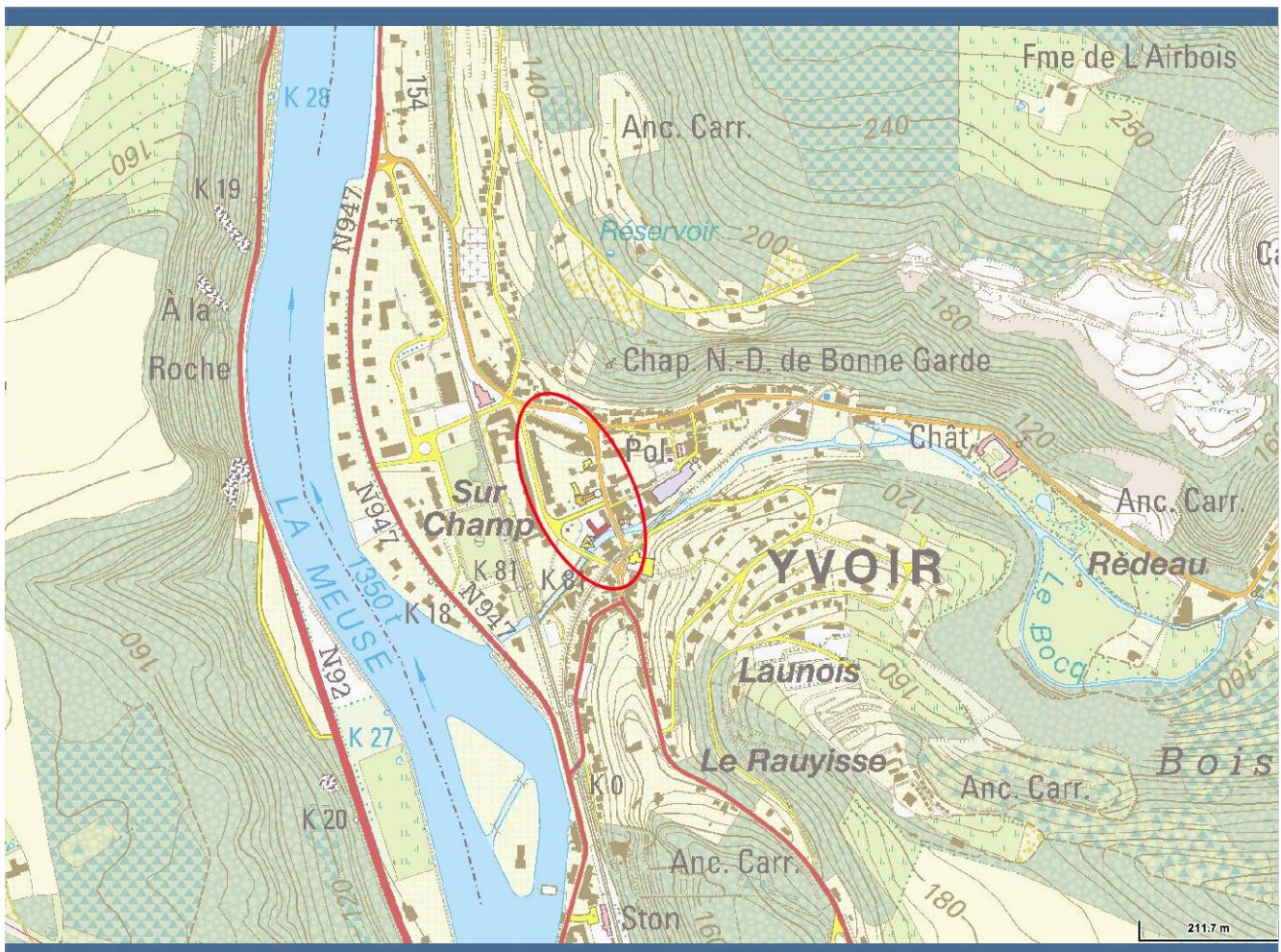
Valoriser le cadre bâti et le patrimoine de la commune

- Patrimoine « dispersé » (suite)
 - Le tableau proposé reprend les données suivantes
 - Village
 - Voirie et numéro (si c'est possible)
 - Localisation (pas de voirie/numéro)
 - Type de patrimoine
 - Source de l'information
 - Description
 - Résultats :
 - Projet de restauration de ces patrimoines
 - Aménagements (promenades,circulation adaptée,signalétique)

Des finalités & objectifs aux projets...

«Valoriser les villages et améliorer les espaces publics»(16.1)

- ▶ déterminer périmètre de chaque village: > mobilité
- ▶ déterminer le «centre de vie» pour chaque village: OK
- ▶ décrire un aménagement-type de centre de vie (équipements, mobilité, art): à faire (1)
- ▶ en synthèse:
 - ▶ 223, 216, 221, 213, 102, 40, 86: OK
 - ▶ 61: à clarifier; 41 > mob?; **124 & 215:** (1) ci-dessus



«Renforcer la lisibilité de l'espace» (16.2)

- Déterminer le (ou les) «centres historiques» et/ou «zones à protéger» dans chaque village: OK
- Déterminer des critères d'urbanisme à respecter
 - dans de telles zones (H ou P): à faire («RGBSR+» ?)
 - dans les nouveaux lotissements: à faire
- en synthèse:
 - 124: voir 16.1
 - 169: voir inventaire du patrimoine "dispersé" + zones à protéger / historiques
 - 204: idem
 - New: RCU ou Charte mais voir aussi 17.3

«Réduire les nuisances et pollutions» (16.3)

- ▶ 215: se recoupe en partie avec 124; à faire dans ce cadre (voir 16.1)
- ▶ 128 et 203 : > mobilité ?

«Préserver/restaurer patrimoine dégradé» (17.1)

- ▶ Sur base de l'inventaire du patrimoine
- ▶ projets ponctuels identifiés:
 - ▶ 7 : marge de manoeuvre limitée du secteur public
 - ▶ 170: pas encore inclus dans l'étude
 - ▶ 25: propriété «active» de la SWDE > ? marge de manoeuvre
 - ▶ 32: pas encore inclus dans l'étude
 - ▶ NEW: Poilvache
 - ▶ 105 (ex 17.3) : pas encore inclus
 - ▶ 98 (ex 17.3):idée d'un appel à projets artistiques ?
 - ▶ Nombreux autres projets probables sur base de l'inventaire

«Mettre en valeur le patrimoine bâti» (17.2)

- ▶ Base du travail: l'inventaire (documenté) du patrimoine
- ▶ En synthèse:
 - ▶ 193: signalétique, promenades, etc. OK
 - ▶ 20: tenir compte du projet «Centre de la Wallonie» + «remise en valeur des Fours à Chaux des Grandes Carrières de Spontin» sur le domaine de Vivaqua

«Protéger le patrimoine bâti» (17.3)

- ▶ Déterminer le (ou les) «centres historiques» et/ou «zones à protéger» dans chaque village: OK
- ▶ Déterminer des critères d'urbanisme à respecter
 - ▶ dans de telles zones (H ou P): «RGSB+»
 - ▶ dans les nouveaux lotissements: à faire
- ▶ En synthèse:
 - ▶ 190 (charte) & 168 : OK mais envisager aussi RCU ou Charte
 - ▶ 105 & 98 : à reporter en 17.1

«Valoriser & protéger le patrimoine naturel» (18)

- ▶ à transférer en «Environnement»

Merci pour votre attention !